

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ENEDIS

DU 7 AU 14 NOVEMBRE 2019
POUR UN SYNDICALISME LIBRE ET INDÉPENDANT

Ce que nous défendrons avec VOUS et pour VOUS

Votre pouvoir d'achat

Votre pouvoir d'achat

- Salaire national de base (SNB)
- Mesures salariales (GF et NR)
- Reconnaissance de la performance pour tous les collègues
- Intéressement et épargne salariale

Depuis plusieurs années, les employeurs sèment la confusion dans la politique salariale en mélangeant les évolutions du Salaire Nationale de Base (SNB), les échelons d'ancienneté et les taux d'avancements de NR et de GF. Ce qui permet d'afficher des progressions salariales supérieures à l'inflation. Au bout du compte, ce sont de plus en plus de salariés qui perdent du pouvoir d'achat.

FO s'engage au quotidien pour défendre la valeur travail, pour une répartition plus juste des bénéfices de l'entreprise, pour que chacun soit reconnu et rémunéré, à tous les niveaux, sans discrimination de collègue ou d'entité.

C'est pourquoi vos représentants FO Energie et Mines s'impliquent, revendiquent et négocient dans tous ces domaines.

SALAIRE NATIONAL DE BASE (SNB)

L'évolution du SNB est de 0% en 2017, 0,2 % en 2018 et 0,3% pour 2019, malgré une inflation significative. C'est pourquoi nous ne signons plus la proposition des employeurs depuis des années.

C'est pourquoi **FO revendique une VRAIE revalorisation du SNB qui, lui, profite à toutes et tous !**

MESURES SALARIALES (GF et NR)

Notre action syndicale a permis, pour 2019, d'obtenir 5 500 NR de plus. Pour la première fois depuis de nombreuses années, **FO a signé l'accord sur les mesures salariales à Enedis.**

Les résultats d'Enedis sont bons et s'améliorent chaque année. Vous avez le droit de bénéficier d'une répartition plus équitable des bénéfices, car vous faites la richesse de l'entreprise.

RECONNAISSANCE DE LA PERFORMANCE (RPC)

FO a été le premier syndicat à revendiquer une RPC pour les agents de maîtrise et souhaite l'élargir à tous les collègues.

Vous nous l'avez dit : "le salaire fixe ne reconnaît plus les compétences et les efforts d'adaptation". "La rémunération variable individuelle reconnaît peu l'investissement des salariés". C'est Pourquoi **FO demande plus de transparence et d'objectivité** dans l'attribution des RPC.

INTÉRESSEMENT

Pour la préservation de votre pouvoir d'achat, **FO a signé l'accord et ses avenants.**

FO revendique : des critères objectifs, mesurables et atteignables ; des critères, certes collectifs, mais où la contribution individuelle de chacun a du sens ; la reconnaissance de l'implication des salariés à la hauteur des résultats de l'entreprise. **Avec une augmentation du montant moyen de l'intéressement et l'amélioration des mesures d'abondement.**

ÉPARGNE SALARIALE

(abondement des versements)

L'épargne salariale est une opportunité unique de se constituer un capital à peu de frais et mieux sécurisé que dans les banques. Depuis 2014, FO a refusé de signer l'accord Abondement car il marque un vrai recul par rapport à ce qui existait. **FO revendique l'application des modalités d'abondement telles qu'elles étaient avant 2014.**

Pour vous aider, FO Energie et Mines a édité un **Livret de l'épargne salariale**, disponible auprès de vos représentants.

Du 7 au 14 novembre, votez pour la liste FO Energie et Mines.



VOTE ÉLECTRONIQUE 24/7 depuis tous vos appareils connectés.

AGIR, NE PAS SUBIR

www.fnem-fo.org

